



Rapport d'activité 2016

Alliance Citoyenne d'Aubervilliers

Page Facebook : <https://www.facebook.com/acaubervilliers>

Site Internet : <https://alliancecitoyenne.org/>

Présentation de l'Alliance Citoyenne d'Aubervilliers

Une Alliance Citoyenne, c'est quoi ?

L'Alliance citoyenne regroupe toutes celles et ceux qui veulent changer ensemble des situations anormales et injustes, en allant interpellier les institutions, les organismes ou les entreprises responsables jusqu'à obtenir des améliorations concrètes. Des situations concernent tous les domaines de la vie quotidienne : logement, quartier, éducation, santé, travail, etc.

Pour cela, l'Alliance citoyenne s'inspire de la philosophie et des méthodes du « community organizing » qui, au niveau international et depuis des dizaines d'années, fait preuve d'efficacité dans la consolidation de la société civile et l'amélioration des conditions de vie des laissés-es pour compte.

C'est une organisation indépendante : elle ne reçoit aucun financement qui pourrait influencer ses actions ou décisions.

Elle a été impulsée par l'[Alliance citoyenne de l'agglomération grenobloise](#) fondée en 2010 et se construit maintenant à Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis. Un collectif d'habitants en lutte de Gennevilliers, dans les Hauts de Seine rejoint progressivement l'Alliance Citoyenne. L'alliance des habitant-es qui se forme à Rennes grâce à l'association [Si on s'alliait ?](#) participe aussi de ce mouvement.

À Aubervilliers, l'Alliance Citoyenne regroupe 800 soutiens et 150 membres.
À Grenoble, elle regroupe 2000 soutiens et 400 membres.

2016 : création de l'Alliance citoyenne d'Aubervilliers

L'Alliance citoyenne d'Aubervilliers s'est développée à partir du début de l'année 2016.

Le travail de rencontres en porte-à-porte dans deux quartiers de la ville a permis, dans chacun de ces quartiers, d'organiser de premières Assemblées en juin 2016. La structuration des Alliances citoyennes s'est ensuite mise en place à l'automne 2016.

À partir de juin, ces Alliances citoyennes se sont mobilisées sur différents sujets, de l'enquête à la négociation avec les institutions, en passant par l'action collective non-violente pour mettre les sujets sur le dessus de la pile.

Les deux quartiers dans lesquels l'Alliance citoyenne s'est développée en 2016 sont :

- La Maladrerie - Emile Dubois
- La Frette - Valles

Après une période de mobilisation par le porte à porte, des Assemblées de quartier fondatrices ont eu lieu respectivement les 5 et 28 juin 2016. Dans le courant de l'automne, ce sont des Assemblées de membres mensuelles qui se sont réunies dans chaque quartier.

L'Alliance citoyenne fonctionne selon un modèle démocratique strict : ce sont les Assemblées locales de membres qui sont souveraines.

Fin 2016 : chiffres clefs**Quartier La Frette - Pont Blanc - Valles**

1000	Nombre de logements sociaux (hors logement intermédiaire) dans le quartier
400	Nombre des soutiens inscrits pour participer à des actions
66	Nombre d'habitant-es présent-es à la première Assemblée de quartier, le 18 juin
15	Nombre moyen d'adhérent-es présent-es lors des réunions de membres mensuelles de l'automne (22 octobre, 19 novembre, 18 décembre)
30	Nombre moyen de personnes présent-es lors des actions collectives (qui se sont déroulé en journée en semaine, les 28 juin et 9 novembre)
50	Membres de l'Alliance citoyenne La Frette - Valles fin 2016
4	Nombre d'Assemblées de quartier (1) et de membres (3) en 2016
6	Nombre de campagnes d'interpellation : <ul style="list-style-type: none"> - Régularisation des charges d'eau par l'OPH d'Aubervilliers - Pannes d'ascenseurs - Demande d'un local dans le quartier - Cambriolages - Stationnement gênant des véhicules de police - Propreté des espaces poubelles
2	Nombre d'actions collectives d'interpellation (charges d'eau / pannes d'ascenseurs)

Quartier La Maladrerie - Émile Dubois

+ 1000	Nombre de logements sociaux (hors logement intermédiaire) dans le quartier
100	Membres de l'Alliance Citoyenne Maladrerie - Émile Dubois fin 2016
400	Nombre de soutiens inscrits pour participer à des actions
4	Assemblées de membres et sympathisants
12	Réunions de comité d'organisation de l'alliance citoyenne du quartier
2	Actions collectives d'interpellation auprès des décideurs
5	Rendez-vous de négociation et diagnostiques avec des décideurs
5	Nombre de campagnes d'interpellation : <ul style="list-style-type: none"> - Parkings locataires dégradés - Propreté des parties communes des immeubles - Désinsectisation et dératisations des logements et des parties communes - Déchets et ramassage - Régularisation des charges d'eau par l'OPH d'Aubervilliers

Les actions menées

Les parkings qui restent ouverts

Préparation

Le sujet est amené par différent-es membres, qui le proposent à l'ordre du jour de l'Assemblée du 5 juin. Une table de travail y est dédiée. Cela fait des mois que la barrière du parking à Émile-Dubois est cassée. Les locataires paient chaque mois pour une place de parking qui, faute de barrière à l'entrée du parking, est sans cesse occupée par d'autres. Les locataires se sont maintes et maintes fois plaints à la loge de l'OPHLM. L'Assemblée décide d'agir sur cette question : puisque l'OPHLM ne réagit pas depuis plusieurs mois, il est décidé d'y aller tou-tes ensemble pour être enfin écouté-es.

Action collective

Le 7 juin 2016, les membres de l'Alliance citoyenne La Maladrerie - Émile Dubois se sont rendus au siège de l'OPHLM.

Puis le 8 novembre 2016 aux environs de 10h30, des membres se sont présentés au siège de l'OPH d'Aubervilliers, suite à de nombreux coups de fils et la stagnation des chantiers commencés en juillet 2016. Ils ont pu finaliser leur accord tout en l'étendant aux habitants de la rue adjacente vivant la même injustice, un courrier officiel aux dizaines de locataires concernés est envoyé par la suite pour l'annoncer.

Résultat obtenu

Des remboursements de 80 à 240€ environ ont été déduits de la quittance de loyer suivante. La reprise immédiate des chantiers de rénovation des rues concernées, et bien sûr la remise en service de la barrière automatique du parking des locataires, en panne depuis plus de 2 ans !



La régularisation des charges d'eau

Mi-juin, les locataires de l'OPHLM d'Aubervilliers ont reçu une facture de régularisation des charges d'eau qui porte sur la période 2012-2015. Pour certain-es d'entre eux et elles, la somme s'élève à plus de 1 000 €. Pour beaucoup, c'est la panique.

Préparation

La première assemblée du quartier a lieu le 18 juin. Beaucoup de personnes sont préoccupées par cette question des factures d'eau, et une table de travail est donc dédiée à cette question. Les interrogations sont très nombreuses, suscitant incompréhension et crainte. Pourquoi ces factures arrivent-elles maintenant, portent-elles sur une si longue période, y compris pour celles et ceux qui ont emménagé après 2012, comment vont-ils faire pour s'acquitter de telles factures ?

Un grand nombre de locataires se sont déjà rendus à l'accueil de l'OPHLM pour demander des explications et faire des réclamations. Mais ils ont le sentiment de n'avoir pas été entendus, et l'incertitude liée à ces factures reste entière.

L'Assemblée décide d'agir sur cette question : c'est tou-ttes ensemble que nous irons à l'OPHLM, demander des explications et exiger que les questions et difficultés des locataires soient prises en compte.

Action collective

Le 28 juin, les membres de l'Alliance citoyenne La Frette - Valles, rejoint-es par d'autres locataires concerné-es, se rendent à l'OPHLM : « Si on comprend rien, on paiera rien ». Le directeur invite les locataires à entrer en salle de réunion. Ceux-ci déposent des bouteilles d'eau sur la table : « Votre eau est trop chère, on préfère vous la rendre ».



Suites des négociations

Le 14 septembre, une délégation se rend à l'OPHLM pour demander un rendez-vous : il s'agit de demander des comptes sur les engagements pris le 27 juin.

Le rendez-vous a lieu le 22 septembre avec le directeur de l'OPHLM.

Le 6 octobre, des membres tiennent une table dans le quartier et font du porte-à-porte pour faire un sondage : est-ce que les personnes qui ont demandé à être reçues l'ont réellement été ?

Le 11 octobre, nous avons un nouveau rendez-vous avec le directeur de l'OPHLM.

Le 21 octobre, nous obtenons le compte-rendu exhaustif des réponses de l'OPHLM aux sollicitations des locataires.

Résultat obtenu

Montant des factures : il réduit d'environ de moitié (les régularisations sur les années 2012 et 2013 étant annulées). Cette victoire a été négociée par la CNL.

Païement des factures : il ne commencera que fin octobre, le temps que l'OPHLM réponde aux sollicitations de tou-ttes les locataires. Il se fera par mensualités de 20 € pour tout le monde.

Traitement des réclamations : nous obtenons qu'une nouvelle lettre soit envoyée par l'OPHLM à l'ensemble des locataires courant juillet, qui proposera une démarche simplifiée pour les réclamations et demandes de rendez-vous. Le délai pour faire une réclamation est décalé au mois de septembre au lieu du 8 juillet. Nous obtenons la liste exhaustive du suivi des réclamations par l'OPHLM.

Décalage de la prochaine régularisation : la régularisation suivante, qui concerne janvier à septembre 2016, est décalée à début 2017.

Accès aux compteurs : il est garanti par l'OPHLM aux locataires. Une lettre d'information sera envoyée à tou-ttes pour les en informer. Si nécessaire, les locataires recevront une clef pour pouvoir accéder à leur compteur.



Les ascenseurs en panne

Préparation

Les pannes d'ascenseur sont très récurrentes, et sont parfois très longues à être réparées. Cela fait des années que c'est le cas, et rien ne semble changer. Lors de l'assemblée du 28 juin, une table avait été consacrée à ce sujet. La question des factures d'eau avait cependant été déclarée prioritaire. Lors de l'Assemblée du 22 octobre, le sujet est travaillé par les membres, et il est décidé d'aller rencontrer les services de l'OPHLM pour obtenir des améliorations.

Action collective et négociation

Le 9 novembre, profitant d'une journée d'action d'envergure nationale sur le sujet, les membres de l'Alliance citoyenne se rendent à l'OPHLM accompagnés d'un faux coach sportif : « De quoi vous plaignez-vous, grâce à l'OPH vous faites du sport ! ». La délégation est reçue par les responsables de secteur, avec qui nous faisons le point sur la façon dont (dis)fonctionnent les ascenseurs et la maintenance.



Rendez-vous au ministère du Logement

Suite à l'action nationale du 9 novembre, nous avons participé à une délégation qui a été reçue par le cabinet de la ministre du Logement. Cela a été l'occasion de faire le point sur les dysfonctionnements systémiques des ascenseurs dans le logement social.



Résultat obtenu

Fin 2016, la démarche est toujours en cours. Nous attendons que l'OPHLM :

- Affiche dans tous les halls d'immeubles les conditions normales de fonctionnement des ascenseurs et de la maintenance
- Nous communique le rapport des pannes et le cahier des charges

L'entretien des parties communes et lutte contre les nuisibles

Préparation

Lors de la première assemblée des membres du quartier le 5 juin, de nombreux membres ont formé un groupe de travail et l'assemblée a validé la demande d'un rendez-vous par courrier recommandé, accompagné d'un dossier photographique qu'ils ont constitué, reçu le 8 juillet 2016 par le directeur général de l'OPH d'Aubervilliers.

Action collective et négociation

Sans réponse de leur part, une action collective a été proposée et validé lors de l'assemblée des membres du 16 octobre. le 16 novembre, les membres de l'Alliance citoyenne La Maladrerie - Émile Dubois se sont rendus à l'OPHLM avec balais et serpillères : « Si c'est aussi sale chez vous que chez nous, nous venons vous filer un coup de main ». Ils ont été reçus par les responsables de secteurs, ce qui a permis de faire le point sur les manquements de l'OPH en termes de nettoyage des parties communes. Ils ont demandé aux responsables de l'OPH des engagements pour :

- De meilleurs traitements anti cafards, blattes, souris et rats
- Une amélioration du ménage des parties communes et des locaux poubelles insalubres, et de l'information sur les calendriers et le contrôle qualité des prestataires.
- Des réunions sur le terrain des prestataires du ménage, des responsables de l'OPHLM et de membres de l'Alliance Citoyenne pour trouver des solutions



Résultats obtenus

Le 30 novembre 2016, des membres ont effectué avec vous un diagnostic dans le quartier de la Maladrerie des problèmes de propreté et de lutte contre les souris. Des membres de l'alliance citoyenne et des responsables de l'OPH et des prestataires ont cherchés des solutions à leurs problèmes concrets.

Un contrôle de qualité du ménage va être mis en place début 2017. Des rappels aux obligations de leur contrat sont lancés aux prestataires dont les manquements sont constatés. Des affiches pédagogiques seront mises en place pour palier au mauvais usage des locaux poubelles dans certains immeubles. Face à la situation dramatique que nous avons constaté dans certaines parties des logements du quartier, l'ordre de traitement en urgence (décembre 2016) de tous les appartements, terrasses et couloirs a été donné par les responsables de l'OPH au prestataire dont le marché public est dénoncé et qui sera remplacé en mars 2017. Des avis de passage seront affichés à l'avance aux locataires afin que l'accès aux appartements soit facilité. En décembre 2016, des travaux de rebouchage systématique des trous de souris seront faits dans les murs et les parties communes.

À propos des thèmes choisis

L'Alliance citoyenne regroupe les habitant-es d'un même quartier, notamment grâce à une méthode de porte-à-porte. Ces deux éléments induisent une prééminence des questions liées au logement. Cependant, l'Alliance citoyenne a vocation à s'intéresser à des sujets allant de l'école au travail en passant par les aménagements de quartier. Pour 2017, nous comptons diversifier nos thèmes de travail en diversifiant les lieux et les modes de mobilisation.



De la mobilisation à l'autonomisation : le travail d'organisation

La mobilisation

La méthode principale que nous utilisons pour mobiliser est le porte-à-porte. Cela permet d'aller vers celles et ceux qui ne viennent pas vers les associations ou espaces existants, d'avoir une réelle discussion avec eux, de percevoir les sujets qui pourraient les pousser à se mobiliser collectivement avec leurs voisin-es. Nous frappons à toutes les portes systématiquement, et proposons à toutes les personnes rencontrées de nous rejoindre. Si certain-es ne sont pas intéressé-es, d'autres nous laisse leurs coordonnées pour être tenu-es au courant, et d'autres enfin viennent aux rendez-vous auxquels nous les invitons.

- ⇒ En 2016, on estime à environ 500 le nombre d'heures passées à faire du porte-à-porte dans les deux quartiers où s'est développée l'Alliance citoyenne d'Aubervilliers.



Des Assemblées régulières

Lors des Assemblées, les membres travaillent les thèmes qui leur semblent prioritaires. Différentes méthodologies sont proposées pour permettre des discussions dans lesquelles chacun-e trouve sa place et puisse s'exprimer. L'Assemblée est souveraine : c'est lors des Assemblées que toutes les décisions sont prises. Les Assemblées élisent un Comité, qui est chargé de coordonner la réalisation des décisions votées, et de préparer l'Assemblée suivante.

- ⇒ En 2016, les premières Assemblées de quartier ont eu lieu en juin. À l'automne, les Assemblées de membres ont pris un rythme mensuel.

Des actions collectives non-violentes

Les actions collectives ont pour objectif d'augmenter le rapport de force des citoyen-nes vis-à-vis des institutions. Si un service répond aux demandes des habitant-es, nul besoin de mettre en place une action collective. Mais, dans le cas contraire, il s'agit de pousser l'institution à écouter les revendications des citoyen-nes et à entrer dans un processus de négociation.

Les actions collectives ont également pour objectif d'impliquer le plus de personnes possibles dans des démarches collectives citoyennes. Il s'agit, individuellement et collectivement, de reprendre prise sur les institutions et sur les sujets qui nous concernent. En cela, c'est un réel outil d'éducation populaire.

- ⇒ En 2016, comme détaillé précédemment, 4 actions collectives ont été réalisées entre juin et décembre.



La formation et l'autonomisation

Si la mise en place d'une nouvelle Alliance citoyenne dans un quartier est facilitée par le temps qu'y consacre un-e organisateur-trice salarié-e (cf. paragraphe suivant), celle-ci, une fois mise en place, a vocation à fonctionner rapidement de façon autonome.

Des formations et un accompagnement est proposé à l'ensemble des membres, et notamment à celles et ceux qui prennent des responsabilités. Il s'agit, pour chacun-e, de trouver au sein du groupe un rôle qui lui convienne. Cette dynamique de prise de responsabilités progressive est un objectif fondamental de l'Alliance citoyenne

Le fonctionnement démocratique est garanti par les Assemblées régulières, et l'association propose à l'ensemble des membres, et notamment à celles et ceux qui prennent des responsabilités, des formations et un accompagnement qui leur permet de prendre celles-ci en charge de façon sécurisante.

- ⇒ En 2016, étant donné que l'ensemble des membres découvraient l'Alliance citoyenne, des formations méthodologiques ont été proposées à chacune des Assemblées. Une formation « action collective » a par ailleurs été proposée le 24 avril, et une formation « négociation » le 6 octobre. Enfin, l'ensemble des membres qui ont souhaité prendre des responsabilités ont été accompagnés individuellement.

Le rôle de l'organisateur ou de l'organisatrice

Afin d'effectuer ce travail de mobilisation, de transmission d'outils et d'accompagnement de l'autonomisation, l'association emploie un organisateur et une organisatrice, qui chacun-e est responsable du développement d'une Alliance citoyenne de quartier.

Les missions de ces salarié-es sont déterminées par les thèmes d'action décidés lors des Assemblées de quartier.

Gouvernance de l'association

Dès les premières Assemblées, celles-ci ont été souveraines sur les activités de l'association, auxquelles sont tenus les salarié-es. Petit à petit les membres élu-es par les Assemblées entrent au Conseil d'administration.

L'année 2016 a été une année de création, et donc de transition. Le temps de cette création, un Conseil d'administration provisoire a géré les questions techniques : ce Conseil d'administration est constitué de membres de l'association OCIF (Organiser les Citoyens en Ile-de-France), laquelle a préfiguré le lancement de l'Alliance citoyenne d'Aubervilliers. Cependant, depuis le début, ce Conseil d'administration n'a aucun pouvoir sur les thèmes d'action choisis par les Assemblées. Il gère les questions logistiques (locaux, salariat, recherche de financements, etc.) en attendant de passer la main très vite à un Conseil d'administration constitué de membres-adhérent-es de l'association, exclusivement habitant-es des quartiers concernés.

Membres du bureau provisoire :

Co-présidentes : Julie Dusseaux et Charlotte Mathivet

Trésorier : Simon Cottin-Marx

Développement de l'Alliance citoyenne dans de nouveaux quartiers

Fin 2016, les Assemblées des deux quartiers déjà structurés se posent la question de nouveaux quartiers d'Aubervilliers où il serait pertinent de développer de nouvelles Alliances citoyennes. Des contacts sont en train d'être pris notamment avec les associations existantes sur ces territoires, afin de valider des choix.

Les salarié-es seront alors missionné-es pour démarrer une période de mobilisation via des campagnes de porte-à-porte dans ces nouveaux quartiers.

Structuration nationale des Alliances citoyennes

À Grenoble, une Alliance citoyenne existe depuis plusieurs années, et regroupe aujourd'hui 6 quartiers de l'agglomération grenobloise. En 2016, l'Alliance citoyenne de l'agglomération grenobloise et l'Alliance citoyenne d'Aubervilliers ont décidé de créer une association commune, l'Alliance citoyenne nationale, qui sera un cadre de mutualisation et de coordination.

La règle de gouvernance est que le niveau local est souverain, et que les niveaux locaux se coordonnent quand cela est nécessaire. Ainsi, les Assemblées de quartier sont l'instance souveraine. Les niveaux « Ville », réunissant des délégués de chaque Assemblée, prennent des fonctions de Conseil d'administration de l'association « Ville » afin de gérer les questions logistiques (notamment les recherches de financement). Les Conseils d'administration « Ville » se réuniront dans un « Conseil national » afin de travailler aux partenariats internationaux, recherches de financements nationaux, soutien technique (enquêtes, gestion des salarié-es, etc.). D'autres Alliances citoyennes sont susceptibles de voir le jour dans les années à venir dans de nouvelles villes.